

# Les tilleuls ont des anges protecteurs

*La municipalité de Villers-sous-Chalamont a pris la décision d'abattre les tilleuls de la chapelle Notre Dame des Bois en avril. Des habitants ont lancé une pétition pour préserver ces arbres vieux de 250 ans qui font selon eux "la beauté du site." Plus de 500 signatures ont été recueillies. La mairie refuse une contre-expertise.*

**L**e bras de fer est lancé avec d'un côté la municipalité de Villers-sous-Chalamont, de l'autre des habitants du village. Au centre : un sujet de discord qui a pris de la hauteur... environ 32 mètres pour être précis.

Après avoir pris la décision d'abattre deux tilleuls entourant la chapelle, le maire de la commune - Claude Courvoisier - fait face à une fron-

de menée par un collectif qui fait circuler une pétition "contre l'abattage des tilleuls." Celle-ci a déjà regroupé près de 500 signatures. C'est une fois et demi la population du petit village (258 habitants) ! Pour le comité "Sauvons-les-tilleuls", l'abattage n'a pas de sens. "Ces tilleuls ont une valeur historique et patrimoniale (...) Ils sont indissociables de la chapelle en terme de patrimoine. De plus,

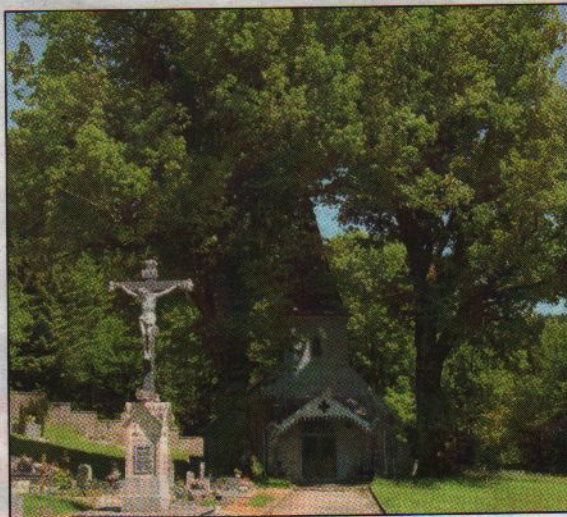
ils sont bien antérieurs à une partie de la chapelle : clocher de 1848, pavés de 1914... et participent au génie du lieu, au charme et à l'ambiance bucolique." La municipalité ne l'entend pas de cette oreille (il n'y a pas eu de vote officiel).

La polémique n'a pourtant rien de politique. Pour le maire, les arbres - en mauvais état selon une étude menée par un agent de l'Office national des forêts - menaceraient la chapelle voisine datant du XII<sup>ème</sup> siècle. Sur ce principe, les défenseurs ne sont pas d'accord et demandent une contre-expertise. "Ces arbres ont résisté sans problème aux tempêtes de 1999 et 2009" écrit Yann Chabod dans un courrier envoyé aux membres du conseil municipal. "L'expertise semble sommaire" selon le comité, si bien qu'un entretien avec le sous-préfet a d'ailleurs été deman-

dé. "Il va nous recevoir le 13 mars" lance cet architecte paysagiste.

À terme, un jardin du souvenir, un columbarium, un caveau d'attente devraient voir le jour dans cet espace. Pour l'heure, les tilleuls - défeuillés - veillent sur la chapelle... au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, date prévue de l'abattage. "J'espère que c'est un poisson d'avril", ironise Yann Chabod qui n'a pas franchement envie de rire. "Une société se propose de réaliser une expertise gratuite. Si le maire est sûr de sa première expertise, il devrait être confiant... Mais la municipalité reste sourde à nos appels." D'ici là, Villers-sous-Chalamont pourrait revoir sa position. Toujours est-il que les Moissas sont prêts à défendre l'écorce des tilleuls jusqu'à la sève. Jusqu'à s'enchaîner à leur tronc ! ■

E.Ch.



Les deux tilleuls, vieux de 250 ans.

Rens. : <http://sauvonslestilleuls.t-tm.com>